



## Mutuelle a2gr demande un remboursement

Par **Su**, le **09/10/2023** à **07:43**

J'ai reçu une lettre à dire que mon mari ( que est déjà décédé ) à reçu de janvier 2022 à avril 2022) a trop reçu de la part de la mutuelle quand il était en arrêt maladie. Ils ont dit qu'ils ont mal calculé et maintenant le demande à moi sa femme de payer. C'est obligatoire de le faire ?  
merci

Par **P.M.**, le **09/10/2023** à **08:38**

Bonjour,

L'[art. 1302 du Code Civil](#) indique :

[quote]

Tout paiement suppose une dette ; ce qui a été reçu sans être dû est sujet à restitution.

La restitution n'est pas admise à l'égard des obligations naturelles qui ont été volontairement acquittées.

[/quote]

C'est donc obligatoire de rembourser comme héritière sauf d'obtenir une remise gracieuse de la dette...

Par **Su**, le **09/10/2023** à **09:45**

Merci beaucoup ! Bonne journée